

Eté 2019

BULLETIN MUNICIPAL FLORENTIN LA CAPELLE

N° 23



Mairie de Florentin la Capelle et agence postale : Ouverture au public du lundi au samedi de 8h30 à 12h.

Secrétariat : Mme Sylvie LATTES, **Tél** : 05 65 44 41 07, **E.mail** : mairie-florentin@wanado.fr

Editorial

Au travers de ce nouveau bulletin, vous trouverez le compte-rendu des travaux menés durant le premier semestre 2019, l'aboutissement des deux gros chantiers engagés depuis l'année dernière ainsi que certaines informations.

Je suis heureux de vous annoncer que suite au dernier recensement réalisé durant le mois de février, nous avons constaté un maintien de la population contrairement aux décennies précédentes. La commune a fait l'effort d'investir dans deux logements T4 qui a pour but d'amener de nouvelles familles sur notre territoire. Ce sont ces nouveaux arrivants qui vont faire croître la population. Un appel est lancé aux particuliers qui ont de la disponibilité de logements à contacter la mairie afin de satisfaire à la demande des personnes qui aspirent à venir vivre sur notre commune.

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Le maire.

Assainissement

Le conseil municipal s'oppose au transfert de la compétence assainissement collectif à la communauté de communes au 1^{er} janvier 2020.

Compensations aux communes

Après délibération, le conseil a approuvé le rapport de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) pour la mise en place de l'attribution des compensations aux communes.

Etudes de faisabilité

Suite aux études de faisabilité menées par Aveyron ingénierie, le conseil a décidé d'acquérir la maison des « rosiers » appartenant à la famille Romani située près du parking du bas du village ainsi qu'une petite parcelle de terre située près du pont de Florentin. Le but est de procéder à la démolition de cette maison ancienne afin de réaliser plus tard une extension du parking ainsi qu'un aménagement dans un projet « cœur de village ». La petite parcelle de terre pourrait servir de dépôt pour les containers poubelles. Quant à la maison Albouze, le projet ne peut aboutir pour l'instant.

Local pour les chasseurs

Un local est en cours d'aménagement pour les chasseurs dans le sous-sol de l'ancienne école publique de Florentin. La mairie finance les matériaux et les travaux sont réalisés par les chasseurs.

Adressage

Les appellations de rues, chemins, routes, impasses ou passages ont été validés par le conseil lors de la délibération du vendredi 14 juin. Les habitants peuvent s'ils le souhaitent, être informés dès maintenant de leur nouvelle adresse. Les panneaux et plaques indiquant les numéros et noms de voies diverses devraient être installés durant l'hiver.

Enquête publique

Le conseil municipal a approuvé le rapport du commissaire enquêteur concernant l'aliénation d'un chemin rural situé sur la propriété d'Olivier Pélamourgues afin de l'échanger contre une bande de terrain située derrière la salle des fêtes, l'achat d'un chemin du domaine public par M. et Mme Marin des Places et l'achat d'une petite parcelle de terrain par M. Richard NOËL de La Capelle.

Salle des fêtes de Florentin

Les travaux de la salle des fêtes appelée désormais « espace multifonctionnel » arrivent à leur terme. Cet espace sera opérationnel pour la fête du village comme il était prévu et permettra d'apporter un meilleur confort aux associations lors de l'organisation de leurs activités ainsi qu'aux personnes qui souhaiteront l'utiliser, grâce à l'augmentation du volume et à une bonne isolation. D'une capacité de 200 places, elle est passée à 290. Les grandes baies vitrées installées apporteront une grande luminosité et donneront accès à un parvis extérieur surplombant le parking. A l'avenir, le terrain contigu à la salle sera aménagé afin d'y prévoir des loisirs, notamment pour les enfants qui pourront aller y jouer en toute sécurité.



Maisons lotissement de la Sagne

Les maisons neuves T4 construites dans le lotissement de la Sagne ne pourront être livrées comme prévu durant ce mois de juillet suite à du retard dans les travaux. Elles devraient l'être fin septembre. Une de ces maisons est déjà réservée par une famille.



Voirie

Les conseillers appartenant à la commission voirie accompagnés de l'agent communal sont passés afin de recenser les travaux nécessaires à l'entretien des routes. C'est l'entreprise EGTP qui a été retenue cette année pour effectuer ces travaux qui ont déjà débuté.

Chemins de terre

Du tout venant de récupération sera déposé sur les chemins ruraux qui présentent des ornières afin d'y améliorer la circulation.

SMICTOM

Des colonnes aériennes remplaçant les containers actuels devraient être mises en place par le SMICTOM en fin d'année.



Signalisation

Des panneaux de signalisation indiquent le tonnage des véhicules à ne pas dépasser dans les hameaux de Prévinquières et de Neuvéglise. Il leur sera ajouté la mention « sauf véhicules de service et riverains ».

PLUI : plan local d'Urbanisme Intercommunal.

C'est un document d'urbanisme qui fixe les règles générales d'utilisation du sol, planifie la gestion de l'espace et les orientations d'aménagement.

Il permet de répondre à ces questions :

- Où pouvons-nous construire ?
- Comment prendre en compte l'environnement ?
- Comment se raccorder aux équipements et réseaux ?

Un projet de territoire qui se veut **ambitieux**, il traduit un véritable projet de territoire, il prend en compte les besoins des habitants ainsi que les ressources du territoire. Les dimensions sociales, économiques et environnementales font partie intégrante du PLUI. L'idée est donc d'orienter, d'aménager de la plus juste des manières et pour les habitants. Le PLUI va apporter un document d'urbanisme unique sur le territoire et clarifier, homogénéiser.

Pourquoi un PLUI sur notre territoire ?

Cohérence : définir les priorités d'aménagement du territoire en fonction des enjeux.

Efficacité : être en phase avec le réalité du fonctionnement et de l'organisation du territoire.

Solidarité : mutualiser les moyens et les compétences sur le territoire de façon cohérente et équilibrée.

Le PLUI est porté par la communauté de communes, les chargés de mission sont Rémy Laurens et Pierre Bugli que vous pouvez joindre au 05-65-66-41-46, vous pouvez également venir à la mairie qui sera en mesure de vous donner quelques renseignements.

PROCHAINES ANIMATIONS

- Jeudi 1er août: journée champêtre au terrain de quilles de Florentin organisée par les Genêts d'Or avec repas choux farcis à 12h30 (melon , jambon de pays , choux farcis, fromage , tarte maison, café) ;Prix: 13 €, enfants 5/ans : 6 € , moins de 5 ans : gratuit. Après-midi récréative avec jeux de quilles, pétanque, tarot, belote, scrabble . . etc. Si possible se faire inscrire avant le 29 juillet au 06-71-54-84-14 ou au 05-65-44-57-38.

- Mardi 6 août: l'association Familles Rurales organisera une conférence avec Louis Mercadié à partir de 21 h à la bibliothèque. Thème de la conférence : ' la femme, une courageuse durant la première guerre mondiale'. Robert Lestang présentera également son livre 'Des métiers et des hommes, Florentin se souvient'

- Fête de la St Laurent: vendredi 9 août soirée Flo'stival avec les groupes LUKE, LES HURLEMENTS DE LEO, THE LAST ROCKET et ROCKBOX. Samedi soir 10 août: grand quine sans ordinateur. Dimanche 11 août: petit déjeuner tripous, tête de veau, messe à 10h30, après-midi: expositions et démonstrations sur le thème du bois, jeux divers. Soirée: apéro concert, repas cochon grillé, feu d'artifice et bal animés par Laurent Molinarie.

- Dimanche 11 août: l'association Familles rurales organisera une vente de gâteaux de 10h à midi devant la bibliothèque, Robert Lestang sera présent pour vous proposer son livre 'Des métiers et des hommes, Florentin se souvient' et vous le dédicacer.

- Mardi 13 août en l'église de La Capelle à 21 h : concert qui va être donné par l'ensemble 'A.S.A - duo de saxophones'. Entrée libre.

- Vendredi 16 août : soirée 'vendredi du folklore' à partir de 20h30 à la salle des fêtes de Florentin.

